

2026-2027

PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE



Directrice : Mme Estelle Dubus

DLVAgglo - EIPACA

2026-2027

PRÉSENTATION

La communauté d'agglomération DLVAgglo a la charge de la section primaire de l'École Internationale PACA. Au-delà de la gestion des locaux et de leur équipement et entretien depuis 2007, elle organise à depuis septembre 2024 l'accueil périscolaire des enfants de la maternelle et de l'élémentaire.

Ce projet pédagogique constitue le document de référence des acteurs du périscolaire à l'EIPACA.

Il relate l'organisation de l'accueil, les modalités de fonctionnement, le cadre sécuritaire et l'étendue des propositions d'activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires.

1. CONTEXTE

Située sur la commune de Manosque, l'**EIPACA** est un établissement public où les élèves sont scolarisés dans un programme d'enseignement bilingue dans 7 sections linguistiques (français, anglais, allemand, espagnol, italien, chinois, japonais) de la maternelle au baccalauréat.

Russe et coréen sont également enseignés.

L'école primaire accueille 425 élèves (305 élémentaire et 120 maternelle) dont 345 sont demi-pensionnaires.

La majeure partie des élèves est issue des familles travaillant pour le projet ITER.

L'accueil de nouveaux élèves est permanent, dépendant en partie du flux des emplois d'ITER.

D'origines locales, européennes ou extra-européennes, une trentaine de nationalités se retrouvent au sein de l'établissement.

Peu d'élèves parlent français lors de leur arrivée, quel que soit leur âge. Leur adaptation est progressive par le FLE ou l'ESL.

L'accueil périscolaire des enfants doit tenir compte de cette multiplicité culturelle et les accompagner dans la compréhension de l'organisation proposée. Sa qualité permet aux enfants de mieux appréhender leur journée d'école.

Les trois temps d'accueil périscolaire se découpent suivant les effectifs suivants :

7h30-8h30 : 65 (160) élémentaire et 25 (55) maternelle (inscrits)

11h30-13h20 : 250 élémentaire et 95 maternelle

16h30-18h15 : 160 élémentaire et 55 maternelle

Seul le temps d'accueil de l'après-midi des enfants de plus de 6 ans est déclaré en accueil collectif de mineurs auprès du SDJES.

2. STRUCTURE ET BÂTIMENTS D'ACCUEIL

L'EIPACA est ouverte aux élèves de la PS au Baccalauréat. Elle est structurée en îlots attribués aux différents pôles.

L'entrée générale de l'EIPACA est surveillée par un accueil de garde.

L'ACM se déroule dans les pôles élémentaire, culturel et sportif.

Les bâtiments école maternelle et école élémentaire sont organisés autour d'une cour propre, de type patio.

École maternelle :

L'entrée du pôle maternelle est fermée par un portail.

La salle de motricité, salle d'accueil du périscolaire, se situe à proximité.

Cet espace abrité (préau) donne sur une cour-patio.

Elle est équipée de jeux d'enfants et d'un sol en mousse en conformité.

Une coursive vitrée autour du patio dessert les 11 salles de classe, le dortoir et les espaces sanitaires.

École élémentaire :

Le portail du pôle élémentaire donne sur un grand préau équipé de jeux (tables de ping-pong et babyfoots).

Les salles de classe sont autant de lieux d'activités possibles, en accord avec les enseignants.

La cour est en voie de végétalisation, les arbres seront plantés à l'automne. Anciennement cour de goudron, elle est à présent structurée en nouveaux espaces de jeux, de détente ou d'activités.

Le restaurant scolaire :

L'espace restauration maternelle est situé dans une salle dissociée du pôle self. Il est aménagé de tables et d'une annexe de préparation de service.

L'espace restauration élémentaire est séparé de la section du secondaire par des claustras.

Les élèves de CP et de CE1 sont servis à table. Les élèves de CE1 ont uniquement le plat principal servi à table. Les autres niveaux se servent au self et aux bars à salades en autonomie. Lorsqu'ils ont terminé leur repas, les enfants du CE1 au CM2 débarrassent leurs assiettes dans les espaces de tri.

Pôle sportif :

Des plateaux sportifs extérieurs sont accessibles, sécurisés par un portail.

Ces extérieurs comprennent un grand terrain enrobé et aménagé permettant plusieurs jeux simultanés, une piste d'athlétisme stabilisée, des espaces naturels permettant des activités de plein-air autres que sportifs (environnement, jeux collectifs...)

L'espace intérieur accessible au périscolaire est composé d'un gymnase avec gradins et d'une salle de danse avec miroir.

L'allée couverte devant le gymnase constitue également une aire de pratique sportive.

3. LE PERSONNEL

L'équipe d'animation :

Maternelle :

Matin : 3 ATSEM

Temps méridien : 6 ATSEM + une animatrice

Soir : 3 ATSEM

Élémentaire :

Matin : 2 Agents techniques DLVAgglo

Temps méridien : 6 agents techniques DLVAgglo + 6 animateurs

Soir : 7 animateurs, 3 enseignants cartable ouvert.

Les professeurs participant à l'opération Cartable Ouvert proposent à des enfants inscrits un suivi après la classe. Les enfants peuvent ainsi partager un temps d'approfondissement avec un autre enseignant et d'autres enfants que ceux de leur classe.

L'effectif des animateurs est calculé sur la base d'un animateur pour 18 enfants au maximum le soir (ACM).

La démarche des animateurs :

Suite à la réunion de travail du vendredi 3 juillet 2026 dont l'objectif était de favoriser la coopération entre l'ensemble des professionnels de l'école afin d'assurer une continuité éducative, de renforcer la cohérence des actions menées auprès des enfants et de contribuer à leur épanouissement. Cette démarche contribue à créer une **véritable communauté éducative**, dans laquelle chaque professionnel participe, à son niveau, au bien-être et à la réussite des enfants.

Équipés de bienveillance et d'empathie, l'équipe d'animation se doit d'être très claire envers les enfants et leurs familles.

Les animateurs accompagnent les enfants dans l'acquisition de leur autonomie en matière d'hygiène, tout en respectant leur rythme.

La gestion des conflits se fera dans l'écoute des parties. L'issue devra suivre l'intention des règles de vie partagées de l'école.

L'équipe éducative doit maintenir un climat bienveillant où chaque enfant se sent écouté, respecté et en confiance.

Respect et politesse

Encourager l'utilisation des formules de politesse (« bonjour », « au revoir », « s'il vous plaît », « merci », « excuse-moi », « pardon ») dans toutes les situations du quotidien, peu importe la langue employée.

Montrer l'exemple en utilisant systématiquement un langage respectueux et bienveillant.

Rappeler avec bienveillance les règles de savoir-vivre lorsque cela est nécessaire.

Valoriser les comportements respectueux et les initiatives positives des enfants.

Intégrer des jeux, des histoires et des mises en situation pour apprendre les règles de politesse de manière ludique.

4. SUIVI SANITAIRE - SÉCURITÉ

Les familles renseignent en ligne une fiche sanitaire. Cette fiche sanitaire est consultable par l'équipe d'animation sur la tablette d'appel.

Une infirmière scolaire est présente sur le site. Elle est notamment chargée du suivi des PAI.

Les sacs des PAI alimentaires sont déposés le matin par les enfants dans les réfrigérateurs de la salle de restauration prévus à cet effet. Le contrôle est effectué régulièrement par la responsable du périscolaire.

Un registre de soins est tenu, consignant toutes les informations relatives à des soins portés aux enfants. Ce registre est consultable par l'équipe enseignante, il assure la liaison sur la journée des enfants. Y sont notés le nom de l'enfant, le nom de l'adulte prodiguant les soins, la nature des soins, la date et le jour des soins.

Les parents sont avertis par téléphone au plus vite si l'enfant a heurté la tête, si la douleur ou la gravité de son état nécessite une prise en charge médicale.

Des trousse de secours sont mises à disposition des animateurs. Ils en emmènent une avec eux lorsque l'activité est située en dehors du pôle élémentaire.

Les agents en service ont passé le PSC1 en 2024, réactualisé pour partie en 2026.

Le règlement intérieur est consultable par tous sur le site de l'école et envoyé sur demande aux familles.

Le PPMS est fonctionnel et validé par les services de secours de DLVAgglo. Un sac PPMS mis en place par la Région est accessible en tous lieux de l'établissement.

Lors d'un incident, les animateurs renseignent un rapport d'incident, faisant état des faits et des circonstances. La date, l'heure et les protagonistes de l'incident y sont mentionnés.

Une déclaration d'accident par la responsable est faite si la situation le demande.

5. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

En lien avec le PEDT de la ville de Manosque et incluant des propositions de la communauté éducative de l'EIPACA pour une cohésion de projet avec l'école.

L'accueil périscolaire a pour objectifs de :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

- Mettre en place des activités variées et adaptées :
 - En encourageant la créativité et l'expression personnelle à travers des activités artistiques, manuelles, culturelles, d'expression et ou sportives.
 - En favorisant la confiance en soi en mettant en valeur les réussites, les initiatives et les compétences de chaque enfant.
 - En organisant des ateliers d'arts plastiques selon les saisons.
 - En réalisant des créations à partir de matériaux recyclés.
 - En mettant en place des ateliers de musique, danse ou d'expression corporelle.
- Permettre et laisser à l'enfant le choix de l'activité
 - En mettant en place un accueil chaleureux et une écoute personnalisée.
 - En impliquant les enfants dans leur choix par leur participation à l'organisation et le rangement des activités.
 - En proposant aux enfants de créer des affiches signalétiques des différents ateliers proposés.
 - En leur facilitant le repérage des propositions d'activités par une organisation claire et un affichage des ateliers organisés.
 - En leur permettant de ne rien faire ou de jouer spontanément entre eux.
 - En encourageant les prises d'initiative et les projets proposés par les enfants.
- Respecter les rythmes et les besoins des enfants
 - En étant à l'écoute des besoins et des émotions des enfants au cours de temps de parole aménagés ou spontanés.
 - En valorisant les réussites de chacun.
 - En permettant aux enfants de jouer à un jeu de ballon à chaque séance.
 - En mettant en place des séances de relaxation, de sophrologie ou de respiration.
 - En prenant en compte la non envie de l'enfant, simplement l'envie de procrastination.
 - En proposant des ateliers ou des jeux différents selon l'âge des enfants participants, mobilisant des compétences différentes.
 - En aménageant un espace calme pour se reposer, lire ou se détendre.

- Veiller à la sécurité et l'hygiène des enfants
 - En assurant une surveillance active et permanente des enfants pendant tous les temps périscolaires.
 - En vérifiant quotidiennement la sécurité des locaux, du matériel et des espaces de jeux avant leur utilisation.
 - En faisant respecter les règles de vie, la charte de bonne conduite des enfants des écoles de Manosque et les consignes de sécurité adaptées à chaque activité.
 - En adaptant les activités à l'âge, aux capacités et aux besoins des enfants.
 - En appliquant les protocoles d'urgence et les procédures de sécurité en cas d'accident ou d'incident.
 - En sensibilisant les enfants aux gestes de prévention des risques (déplacements, utilisation du matériel, jeux extérieurs).
 - En veillant au respect des règles d'hygiène, notamment lors des collations et des repas.
 - En accompagnant les enfants dans l'acquisition de leur autonomie en matière d'hygiène, tout en respectant leur rythme (passage aux toilettes, lavage des mains...).
 - En maintenant un climat bienveillant où chaque enfant se sent écouté, respecté et en confiance.
 - En mettant en place un langage codé de signes entre les enfants et les adultes afin d'éviter d'élever la voix ou d'utiliser un sifflet.
 - En veillant que les enfants aient la tête couverte et de l'eau à portée de main en cas de forte chaleur

Développer le vivre ensemble :

- Favoriser la complémentarité entre les enfants
 - En mettant en place des jeux et des défis coopératifs favorisant le travail en équipe.
 - En constituant sur des activités et des jeux ciblés des groupes d'âges et de niveaux variés afin de développer l'entraide et le tutorat entre les enfants.
 - En valorisant les compétences et les talents de chacun en donnant à tous l'occasion de partager leurs savoir-faire.
 - En confiant des responsabilités complémentaires lors des activités collectives (organisation, distribution du matériel, décoration, rangement, animation).
 - En réalisant des projets communs (création d'une cabane, fresque collective, spectacle, exposition) où chaque enfant apporte sa contribution.
 - En encourageant la résolution des difficultés par la coopération plutôt que par la compétition.
- Favoriser les pratiques sportives, artistiques et culturelles
 - En organisant des activités sportives favorisant la motricité, la coopération, le respect des règles et le plaisir de bouger.

- En proposant des ateliers artistiques (dessin, peinture, sculpture, bricolage, arts créatifs) en lien avec les saisons ou les projets de l'année.
 - En proposant des activités d'expression (théâtre, danse, musique, chant, expression corporelle).
 - En instaurant un fil conducteur de ces activités lié à la spécificité multiculturelle et multilingue de l'école.
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité
 - En leur proposant des espaces favorisant la découverte, le questionnement et l'envie d'apprendre (espace cabanes, livres, jeux...)
 - En organisant des ateliers thématiques en lien avec les saisons
 - En élaborant des projets collectifs favorisant l'expérimentation, l'observation et la coopération.
 - En mettant à disposition des livres, jeux éducatifs et supports variés favorisant la découverte et l'imagination.
- Partager les identités culturelles
 - En mettant en valeur les différentes langues parlées par les enfants à travers des comptines, des jeux parlés, des affichages...
 - En réalisant des projets collectifs (fresques, expositions, carnets de voyage, cartes du monde) mettant en lumière la diversité culturelle.
 - En célébrant dans un esprit de découverte et de respect des fêtes et des traditions de différents pays.
 - En encourageant les échanges entre les enfants quelles que soient leurs origines au travers de jeux échangés.

Développer l'écocitoyenneté :

- Favoriser les activités d'upcycling
 - En mettant en place des ateliers créatifs pour donner une seconde vie aux objets du quotidien, ce qui les sensibilisera au développement durable en leur faisant découvrir l'upcycling (surcyclage), afin de développer leur créativité et leur conscience écologique.
 - En incitant les enfants à imaginer de nouvelles utilisations pour des objets destinés à être jetés, pour réaliser des projets collectifs, comme la fabrication d'une cabane, d'une fresque ou de décorations à partir d'objets récupérés.
 - En associant les familles à la collecte des matériaux.
 - En essayant de réparer plutôt que jeter.
- Mettre en place le tri systématique et l'anti-gaspillage
 - En installant des bacs de tri dans l'école ainsi que des espaces de collecte.

- En utilisant les sacs de tri au moment du goûter puis en responsabilisant des enfants autour du vidage de ce sac dans le container de tri.
- En réutilisant les feuilles de brouillon.
- Permettre l'accès aux espaces naturels
 - En permettant aux enfants de sortir systématiquement vers les espaces naturels au sein de l'école (prairie, espace cabanes, plateau sportif)
 - En les initiant au bon usage de la nouvelle cour en voie de végétalisation.
 - En développant un espace jardin à côté de l'espace cabane dans lequel les enfants pourront expérimenter cultures et protection de la biodiversité.
- Développer des activités de plein-air suivant les saisons
 - En réalisant des activités saisonnières
 - Mettre en place des jeux de plein air favorisant la motricité, la coopération et le respect des règles.
 - En organisant des chasses au trésor et parcours sensoriels.
 - En poursuivant le projet cabane initié en 2026.

Ces objectifs seront visés tant dans les activités que dans la démarche et l'approche de l'équipe d'animation, en mettant l'accent sur l'écoute, l'inclusion, privilégiant la responsabilisation et la créativité.

Le projet pédagogique sera la référence pour tous.

L'équipe d'animation a décliné les objectifs généraux en objectifs opérationnels qui se mesureront au cours des animations destinées à développer les compétences attendues.

Un programme d'activités sera défini et mis en place à chaque période scolaire et ces objectifs seront évaluables périodiquement.

Au-delà de l'encadrement des enfants, nous visons un renforcement du lien avec les familles car il est important que nous soyons partenaires :

- Exposer régulièrement les productions des enfants.
- Organiser des temps de rencontre (portes ouvertes, marché de Noël, kermesse, expositions,).
- Informer les familles des projets réalisés et des activités à venir en les sollicitant dans des dons de matériel.

L'équipe fait un point informatif interne à la prise de poste et prépare son matériel avant la prise en charge des enfants. Le retour verbal quotidien en fin de journée est également de mise pour la préparation du lendemain.

6. ORGANISATION DES ACTIVITÉS

L'ACM ne concerne que les enfants de plus de 6 ans après la classe, de 16h30 à 18h15.

HORS ACM déclaré :

Journée type moins de 6 ans :

Les enfants sont accueillis au portail de la maternelle par les ATSEM de service de 7h30 à 8h10 jusqu'à la prise en charge par les professeurs. Les enfants profitent d'activités calmes dans la cour ou dans la salle de motricité jusqu'à 8h20.

Les enfants demi-pensionnaires de PS et une de MS sont regroupés à 11h20 et accompagnés par leur ATSEM et une animatrice en renfort aux toilettes pour se laver les mains puis jusqu'à leur salle de restauration scolaire. Ils y sont répartis par tables de 6, servis par leurs ATSEM et une agente de service de la Région attachée à la cuisine. À leur retour à 12h20, les PS jouent jusqu'à 13h10 et regagnent le dortoir. Les plus grands jouent dans la cour ou dans une salle de classe ou dans la salle de motricité.

Les enfants demi-pensionnaires de GS et une classe de MS mangent en deuxième service, à 12h30 après avoir joué dans la cour (ou dans une classe ou dans la salle de motricité) et un passage aux toilettes.

À 16h30 les enfants inscrits en garderie du soir se regroupent avec leur ATSEM dans la salle de motricité ou la cour pour goûter. Le relevé des présents est fait à ce moment-là. Des jeux et activités sont proposés aux enfants jusqu'à 18h10 en attendant les parents. Les parents restent à l'extérieur, les enfants et leurs affaires leur sont remis par les ATSEM.

Après 18h10, les enfants toujours présents sont regroupés avec les enfants de l'élémentaire toujours présents et la responsable contacte les parents si ces derniers ne sont toujours pas présents à 18h15.

Journée type élémentaire :

Les enfants sont accueillis le matin au portail de l'école élémentaire par les agents de service. Attention les entrées au portail sont bloquées à 8h10. Des activités calmes leur sont proposées jusqu'à 8h20, heure à laquelle les professeurs prennent en charge les enfants. Le portail est fermé à 8h30.

De novembre à mars l'accueil se fait dans le réfectoire qui offre plus un plus grand espace abrité et chauffé.

Deux agents de service attendent les élèves retardataires à l'entrée de l'ensemble scolaire de 8h30 à 8h40 et les accompagnent ensuite vers leur classe.

Les enfants externes sont accompagnés par leurs professeurs aux portails extérieurs où les attendent leurs parents, à 11h30 et 16h30.

Lors des temps d'accueil méridien et soir, les enfants sont accueillis par les animateurs dans la cour à la fin de la classe, à 11h30 et 16h30.

Temps méridien : Les CP, CE1 et un CE2 se regroupent à 11h30 par niveau pour être accompagnés par une agente de réfectoire jusqu'au restaurant scolaire.

Les autres enfants se regroupent autour d'activités proposées par l'équipe d'animation de 11h35 à 12h20, heure du rangement puis du regroupement pour le deuxième service.

Le premier service revient du réfectoire de manière échelonnée, à partir de 12h15.

Le deuxième service descend de manière échelonnée à partir de 12h30.

Les agentes polyvalentes qui les accompagnent, les aident et les surveillent dans le restaurant scolaire. Après ou avant le service, elles encadrent les enfants sur des activités.

ACM :

Les animateurs accueillent les enfants par niveau le temps du goûter (16h30-16h45) à leur sortie de classe, dans la cour ou sous le préau si la météo est mauvaise. Ils procèdent au relevé des présents à ce moment-là. Les enfants sont répartis sur différents points en extérieur ou abrités. Ces postes sont repérés par les enfants dès le premier jour. Le goûter est fourni par les familles.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 16h45.

Pour permettre aux enfants de profiter pleinement de ce temps d'accueil, les parents sont invités à venir chercher leur enfant à des créneaux horaires fixes : 16h45, 17h30 et à partir de 18h.

Les propositions d'activités proposées sont affichées sur des piliers de la cour, les enfants rejoignent le pilier sur lequel est affichée l'activité qu'ils souhaitent suivre.

Chaque jour sont proposées à minima 3 types d'activité : jeux sportifs, jeux de société, atelier de création manuelle. Ces activités sont adaptées au format de l'accueil (tranches de 20 à 30 minutes), elles peuvent être reprises et continuées d'un jour sur l'autre.

Les enfants peuvent faire le choix de ne pas suivre une activité et de jouer librement et sous surveillance dans la cour ou aux jeux fixes.

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés et/ou expérimentés dans le respect de la réglementation des ACM et comptant 1 animateur (ou professeur) pour 18 enfants maximum.

Toute difficulté peut être communiquée en toute confidentialité à la directrice de l'ACM afin de faciliter les relations avec les enfants et les familles.

Si certains enfants sont inscrits parallèlement à des activités extra-scolaires organisées par IPM (l'association des parents d'élèves de l'école) ils peuvent s'absenter de l'ACM pour y participer. Ils devront être accompagnés par l'encadrant de l'activité pour y aller et en revenir. L'ACM décline toute responsabilité des faits se produisant durant ces ateliers extra-scolaires.

L'accueil du soir se termine à 18h10, tolérance jusqu'à 18h15. Trois retards excédentaires seront tolérés sur l'année.

Au-delà de 18h30, la législation nous oblige à confier la garde des enfants aux forces de police car il n'y a plus de personnel pour veiller sur eux. Nous comptons sur la conscience et la sensibilité des familles pour ne pas y avoir recours.

7. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription : Voir Règlement Intérieur